

916-A222

Monsieur  
J'ay sans d'assurance en v're bienveillance  
que j'espere que ne trouuerer mauvais,  
Si par cette cy ie vous importune de nou-  
ueau, pour vous supplier d'impetrer de  
Monsieur mon Oncle vn navire pour  
mon passage de Dieppe en vos quartiers.  
Car n'en estant party a aue intention,  
que de me faire vn peu informer dans  
mes affaires domestiques, et cela a cause  
de la Caducité de Monsieur mon Pere et  
de Madame ma mere: Je my rendray  
Dieu aidant, pour la Campagne prochaine,  
affin d'auoir l'honneur d'estre en la suite  
de Monsieur mon Oncle, et luy seruir  
encor cette armee. Laquelle finie, j'y  
prendray congé de tous, mais particuliere-  
ment rendray ie graces tres-humbles a la  
maison, dont en ce triste temps de la n're,  
i'ay receu sans de bienfaits. Si Monsieur



mon Oncle m'accorde par v're moyen, Monsieur,  
vn navire, vous m'obligerez extremement  
de me faire la faveur de m'en advertir  
par vn petit mot de bonne heure, pour  
selon iceluy partir d'icy. En la peine, que  
vous en prendrez, vous serez du moins asseu-  
re de vous estre acquis,

Monsieur vn

Plushumble a vous  
rendre service.

Sebastien Bouys & Michel Collart

De Montfort ce  
15 Janvier 1641

